

4 COULEURS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 10, rue Fidele l'Hermitte
59320 HAUBOURDIN
792 408 106 RCS LILLE METROPOLE**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 12 NOVEMBRE 2025

Le soussigné,

Laurent TAVERNIER,

Gérant de la société 4 COULEURS, société à responsabilité limitée au capital de 2 500 euros, divisé en 100 parts sociales de 25 euros chacune,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit du même département ou dans un département limitrophe par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale,

Décide :

- de transférer le siège social du 10 rue Fidele l'Hermitte 59320 HAUBOURDIN, au 1 Allée Des Riez 59320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN à compter du 12 novembre 2025, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

Article 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé à HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN (59320), 1 Allée Des Riez."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

**Laurent TAVERNIER
Gérant**